



**Cesla Amarelle**  
Conseillère d'Etat  
Cheffe du Département de  
la formation, de la jeunesse  
et de la culture

Rue de la Barre 8  
1014 Lausanne

**Aux élèves et aux parents d'élèves**

Lausanne, le 13 mars 2020

## Passage à l'enseignement à distance

Mesdames, Messieurs,  
Chers parents, chères et chers élèves,

Face à l'évolution de la situation concernant l'épidémie de coronavirus, le Conseil d'Etat a décidé de mesures exceptionnelles et inédites, en concertation avec le Conseil Fédéral.

Dès ce lundi 16 mars et jusqu'à fin avril, **les élèves de l'école obligatoire et postobligatoire, les apprentis, les étudiants et les enseignants ne se rendent plus sur leur lieu de formation et restent à la maison** pour lutter contre la propagation du virus.

Pour que cette mesure n'entrave pas les actions de lutte contre le virus, nous répétons qu'il est très important qu'un maximum de personnes restent chez elles. Cependant, **un service d'accueil scolaire avec accès sous conditions** sera assuré dans chaque établissement de formation de l'école obligatoire de 7h00 à 18h30 pour:

- **les enfants dont les solutions de garde mettraient en danger des personnes à risque ou des personnes de plus de 65 ans,**
- les enfants du personnel soignant et des autres collaborateurs du système de santé,
- les enfants du personnel qui assure ce service d'accueil scolaire.

Dès lundi, les enseignant-e-s et la direction de l'établissement vous contacteront pour vous donner des informations et commencer à mettre en place les solutions d'enseignement à distance. Le Département et l'ensemble des professionnels de la formation font le maximum pour assurer la sécurité des élèves et la qualité de cet enseignement. Nous comptons sur la solidarité et la responsabilité des familles pour traverser ensemble cette période compliquée de la meilleure manière possible.

Vous trouverez des informations régulières sur l'évolution de la situation sur le site dédié [www.vd.ch/coronavirus](http://www.vd.ch/coronavirus) ainsi que sur le site internet de votre établissement. Si vous n'avez pas accès à ces contenus en ligne, parlez-en avec votre enseignant-e ou avec d'autres élèves ou parents, vous pourrez compter sur leur aide.

En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, chers parents, chères et chers élèves, mes cordiales salutations.

**Cesla Amarelle**